DLP 10-7-78012178

# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION de la STATION "AQUITAINE"
GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Chemin d'Artigues, 33150 CENON - Tél. 86-22-75 - 86-24-35

ABONNEMENT ANNUEL
Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes,
Direction Départementale de l'Agriculture
C. C. P. BORDEAUX 6702-48 X

7 JUILLET 1978 - BULLETIN TECHNIQUE N° 19

VITICULTURE

## MILDIOU

Compte tenu de la situation très saine du vignoble, un traitement ne s'avère pas nécessaire dans les vignes indemnes de taches où un rognage va être exécuté prochainement.

Dans les parcelles où quelques taches récentes sont observées, un traitement sera exécuté à partir du 10 juillet.

## BLACK-ROT

Une intervention contre cette maladie ne s'impose que dans les vignobles où des taches existent et à proximité des vignes incultes.

## OIDIUM

Les conditions climatiques restent favorables à l'évolution du champignon. Surveiller les foyers habituels et les cépages sensibles.

## POURRITURE GRISE (BOTRYTIS)

Après une floraison échelonnée et une fécondation parfois difficile, la majorité des cépages ont actuellement atteint la nouaison. C'est le moment favorable pour exécuter le premier traitement spécifique. Les produits de traitement ont été indiqués dans notre précédent bulletin, mais nous signalons que le Ronilan s'utilise à 1,500 kg/ha et non 2 kg comme il a été mentionné.

## CICADELLES

L'importance des populations est très variable selon les vignobles, mais le seuil d'intervention d'une larve par feuille en moyenne est fréquemment atteint dans l'Entre-deux-Mers,. Ailleurs, il convient d'être vigilant pour traiter en cas de nécessité.

.../...

P275

EUDEMIS ET COCHYLIS

Le second vol débute et il est encore beaucoup trop tôt pour intervenir.

ARBORICULTURE

OIDIUM DU POMMIER

En présence de fortes attaques, les traitements doivent être poursuivis sur les variétés sensibles.

PSYLLES DU POIRIER

Dans quelques vergers, on observe une forte infestation de psylles (oeufs - larves - adultes). Une intervention chimique ne doit être réalisée actuellement qu'en cas d'absolue nécessité pour éviter la destruction de la faune auxiliaire. Pour le choix des produits se référer au bulletin n° 15 du 26 Mai.

ROUILLE DU PRUNIER

Effectuer un troisième traitement contre cette maladie dès lundi 10 juillet.

CARPOCAPSE DES PRUNES

On profitera du traitement contre la rouille pour adjoindre à la bouillie un insecticide pour lutter contre le carpocapse dont les pénétrations larvaires s'intensifient.

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER

Effectuer un traitement sur toutes les variétés devant être récoltées avant la mi-août, en respectant les délais d'utilisation des produits précisés dans le bulletin précédent.

BACTERIOSE DU NOYER

Effectuer une nouvelle pulvérisation cuprique.

CARPOCAPSE DES NOIX

Dans le Sarladais, on adjoindra un insecticide à la bouillie destinée à lutter contre la bactériose.

CULTURES LEGUMIERES

FRAISIERS

Dans les zones infestées de la Dordogne où la récolte se termine, prévoir la lutte contre les otiorrhynques comme indiqué dans le bulletin n° 15 du 26 Mai.

Imprimerie de la Station de BORDEAUX - Directeur-Gérant : P. JOURNET - Inscription à la C.A.P.P.P. n° 524 AD